

lité. Le Manuel n'est qu'un "point de départ ... un outil pour aider les agences humanitaires à améliorer l'efficacité et la qualité de leurs actions"; il doit être utilisé conjointement avec d'autres outils de référence. Il est évident que les indicateurs et les normes ne peuvent pas tous être suivis dans tous les cas – que ce soit en raison de l'insécurité, du manque de ressources financières, ou d'autres facteurs. Néanmoins, Sphère part du principe qu'en visant à respecter les normes et les indicateurs, les humanitaires fourniront une meilleure assistance aux personnes touchées par des catastrophes.

Il semblerait que le programme Synergie Qualité fournisse un bon complément à Sphère. En ce qui concerne la bonne gouvernance et la gestion des ressources humaines, par exemple, Synergie Qualité fournit plus de détails que le chapitre correspondant du Manuel Sphère. Les douze critères pour éva-

luer les activités humanitaires, décrits en détail dans le COMPAS Qualité lancé en juin 2004, sont aussi très complémentaires au Manuel. Mettre en place des mécanismes pour assurer la redevabilité des humanitaires auprès des bénéficiaires, et répondre aux besoins de ces derniers, sont des tâches particulièrement complexes, et il reste encore beaucoup de progrès à faire. La contribution de Synergie Qualité dans ce sens est particulièrement précieuse.

En mai 2004, pendant un rencontre entre des représentants de Sphère et le comité exécutif de Synergie Qualité, il est apparu que les deux initiatives avaient beaucoup de points communs. Le plus grand défi à relever consiste à trouver une manière d'utiliser les deux approches de façon efficace et complémentaire sur le terrain, là où la situation des gens touchés par des catastrophes peut être améliorée – ou aggravée.

“Il est indispensable de déterminer le meilleur équilibre entre tous les aspects de l'action humanitaire et d'éviter les dérives”

Suite à la parution de l'article de Cécile Zieglé de Coordination Sud sur le programme Synergie Qualité, Alain Boinet, Directeur de l'ONG française Solidarités, revient également sur la question de la qualité de l'aide humanitaire en insistant sur l'évaluation et en mettant en garde contre les dérives qui menacent l'action humanitaire.



“L'aide humanitaire ne peut pas être un 'business' mais il ne faut pas pour autant en conclure que les ONG ne doivent pas être professionnelles”

ALAIN BOINET

L'évaluation est devenue un terme clef de l'action humanitaire. Elle s'impose, d'une part, pour répondre aux besoins des victimes et, d'autre part, pour optimiser tous les moyens disponibles à cette fin. Au-delà de l'évaluation préalable de l'aide, il convient également de prendre en compte la nécessaire évaluation de l'acteur humanitaire lors des crises majeures.

Dans le cadre de leur partenariat avec les institutions bailleurs de fonds, les ONG se doivent de proposer des projets qui répondent à un certain nombre de critères déterminants (pourquoi, comment, où, quand et dans quel contexte?) et de mettre des moyens et capacités au service d'objectifs humanitaires vérifiables en terme d'impact réel.

Les exigences en matière d'évaluation sont nécessaires pour la qualité de l'aide mais il existe des limites et des risques de dérives bureaucratiques. Nous constatons que la programmation d'un projet d'aide passe de plus en plus par une approche

trop administrative au détriment de la réflexion stratégique, de la relation avec les populations et de la qualité de l'action directe. Que dire de ces projets urgents qui cumulent les retards pour une location de moto ou pour quelques semaines de financement d'un chef de mission. En outre, le temps consacré aux aspects administratifs des projets oblige les volontaires à passer leur journée derrière leur ordinateur au détriment du travail concret sur le terrain.

La connaissance des populations et des déterminants culturels, religieux, historiques, économiques, sociaux qui les caractérisent s'avère importante. Il importe également de nous interroger sur les capacités individuelles et collectives que ces populations développent pour répondre à leurs propres besoins mais également d'évaluer comment ces populations et leurs structures peuvent participer à l'action humanitaire.



“Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies” (VOICE) is a network representing 90 European NGOs active in humanitarian aid worldwide. VOICE is the main NGO interlocutor with the EU for humanitarian affairs, including emergency aid, relief, rehabilitation and disaster preparedness.

VOICE is...

- the main NGO interlocutor with the European Union for humanitarian affairs, including emergency aid, relief, rehabilitation and disaster preparedness
- a mouthpiece for the values and specific features of humanitarian NGOs, at the level of the EU and also in collaboration with other humanitarian actors
- a network which seeks to involve its members in information, training, advocacy and lobbying
- an independent organization under Belgian law since 2001, that has been active for the last twelve years
- unique in its scope and focus, concentrating exclusively on humanitarian issues and working mainly towards the EU

For more information please see the VOICE website: www.ngovoice.org
Or contact VOICE at: Avenue Louise, 43, B-1050 Brussels; Tel: +32 2 541 13 60, voice@skynet.be

Impact de l'aide

Enfin, après le diagnostic initial, tout au long du cycle du projet humanitaire, nous avons encore à améliorer notre capacité d'appréciation de l'impact de l'aide, de son suivi, des réajustements nécessaires pour finalement, dans le cadre du processus urgence-reconstruction- développement, prévoir une stratégie de sortie et de transition vers d'autres acteurs. Améliorer la qualité à tous les niveaux du cycle humanitaire est précisément l'objectif du programme "Synergie qualité" présenté par Cécile Zieglé dans le numéro d'été de la RQH et auquel Solidarités participe.

Dans la chaîne de la solidarité internationale, l'ONG est le premier contact direct avec les populations bénéficiaires. Ne l'affaiblissons pas! Pour cela, il est indispensable de déterminer le meilleur équilibre entre tous les aspects de l'action humanitaire et d'éviter les dérives qui concernent le cœur même de l'humanitaire. Ce qui est en cause, c'est tout ce qui conduit d'une manière ou d'une autre l'aide humanitaire à devenir un marché commercial. La solidarité n'est pas du marketing. L'action humanitaire des ONG repose sur l'initiative de personnes réunies en association et engagés dans une mission de service public international. L'aide humanitaire ne peut pas être un "business". Il ne faut pas pour autant en conclure que les ONG ne peuvent pas être professionnelles. Au contraire, être humanitaire c'est vouloir être doublement efficace, pour des raisons de principe mais également de bonne pratique et d'efficacité.

Mélange des genres

Force est de constater que l'humanitaire est victime de son succès tant il a fait

école depuis une trentaine d'années en matière de reconnaissance du devoir d'assistance. Pour une association telle que Solidarités, les principes fondamentaux que sont l'impartialité, l'indépendance et la neutralité restent plus que jamais d'application dans les crises internationales actuelles. Cependant, certains acteurs des relations internationales ou de la vie économique sont de plus en plus tentés de se définir comme humanitaires ou de dire qu'ils font de l'humanitaire. L'exemple des PRT ("provincial reconstruction team") mis en place en Afghanistan par l'armée américaine est révélateur. Il s'agit d'engager des programmes de reconstruction avec des experts civils venant des entreprises, protégés par des militaires avec ou sans uniforme (forces spéciales), avec des unités de l'armée afghane, le tout en proposant une coordination générale avec les ONG et les agences des Nations Unies. Le mélange des genres est total et la majorité des ONG ont refusé d'y participer.

La question se pose de manière dramatique en Irak après les attentats meurtriers contre l'ONU et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), conséquence de l'assimilation des forces de la coalition avec les ONG, le CICR et les agences de l'ONU. L'évaluation de l'humanitaire doit nous conduire à identifier le risque majeur de confusion et par conséquence de dilution de notre humanitaire assujéti à des objectifs ou intérêts autres. L'objet n'est pas ici de les nier ou de s'y opposer mais de constater que la confusion des acteurs nous fragilise gravement dans notre mission. Le critère essentiel qui permet de nous distinguer des autres, est le fait que pour nous l'humanitaire est une fin alors que pour d'autres il n'est qu'un moyen.

Le risque de la confusion est tel que nous devrions envisager de prendre l'initiative de créer une charte internationale des ONG sur ce sujet et de convenir d'un signe simple et visible qui puisse nous distinguer partout dans le monde pour ce que nous sommes et ce que nous faisons: de l'humanitaire et rien d'autre.

Pour l'humanitaire, les risques de bureaucratisation, de conformisme, du business, de la confusion et de la dilution sont bien réels et il est plus que jamais important de relever ces défis qui se présentent à nous et de réaffirmer les principes que nous défendons.

"Le recours à des services privés de sécurité ne devrait pas être un secret"



"Si la sécurité est privatisée, les entreprises deviennent un mécanisme temporaire de préservation de la paix, mais contribuent peu à la recherche des causes sous-jacentes des troubles et de la violence"

PETER W. SINGER

Dans "Les humanitaires doivent-ils recourir à des services privés de sécurité?", Peter W. Singer de la Brookings Institution affirmait que les ONG humanitaires devraient avoir un sens aigu des affaires quand elles traitent avec des services privés de sécurité. Michael von Tangen Page de International Alert encourage les humanitaires à prendre toutes les précautions pour ne pas mettre en danger leur neutralité en donnant une fausse image aux belligérants ou en faisant appel à des gardes privés sans vérification personnelle.



"A chaque fois que les humanitaires créent leur propres petites îles de paix, ils doivent reconnaître que le prix à payer par les sociétés dans lesquelles ils travaillent peut être très

élevé et étalé sur le long terme"

MICHAEL VON TANGEN PAGE

Dans le numéro d'été de la RQH, Peter W. Singer décrit les problèmes auxquels sont confrontées les agences humanitaires qui font appel aux services de firmes militaires privées (FMP), notamment dans les pays en crise où l'Etat est très faible ou inexistant. Ce fossé sécuritaire représente un défi important à la neutralité humanitaire. Je suis d'accord avec Peter Singer que l'utilisation des FMP n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Cependant, j'aimerais insister sur le fait que les humanitaires doivent être conscients des effets néfastes possibles de l'utilisation de sociétés privées et doivent